



Le Président

# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

## FORMATION IDC

### ARBITRAGE COMMERCIAL

**ETUDE D'UN CAS D'ARBITRAGE SELON LE REGLEMENT  
D'ARBITRAGE DE LA COUR COMMUNE DE JUSTICE ET  
D'ARBITRAGE (CCJA) DE L'OHADA**

#### Promouvoir l'Intégration Africaine

Union Africaine, CEDEAO,  
CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA,  
OHADA, OAPI...



FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

Agrément en cours



Expert au Bureau Ivoirien pour la  
Promotion de l'Intégration  
Africaine - Arrêté n°  
64/MEMIAF/ CAB du 21-07-06  
du Ministère de l'Intégration



**NEPAD**

Membre du NEPAD Business  
Group Côte d'Ivoire



Partenaire de la Cour de Justice  
de l'UEMOA

**DATES : jeudi 21 et vendredi 22 Décembre 2006**

**Lieu : Abidjan- Cocody- Hôtel Ivoire**

**Public cible :**

- Avocats, Conseils Juridiques
- Directeurs Juridiques et Juristes d'entreprise
- Notaires

**Objet :**

Nonobstant les multiples avantages qu'il offre aux opérateurs économiques et aux professionnels du droit dans l'espace OHADA, le système d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), demeure encore très peu connu.

Siège social : Cocody Danga  
Face au Nid de Cocody, villa 52  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Site web : [www.idroitcomm.org](http://www.idroitcomm.org)  
E.mail : [idc@idroitcomm.org](mailto:idc@idroitcomm.org)

Tél : (225) 22 48 86 56  
Tél : (225) 22 44 02 78  
Fax : (225) 22 48 89 85  
CC : 052 6325 5 - Cocody  
E-mail: [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)  
E-mail : [droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)



# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

Cette session qui s'inscrit dans le cadre du programme de formation de l'Institut de Droit Communautaire (IDC), repose essentiellement sur la simulation d'une procédure arbitrale se déroulant conformément au règlement d'arbitrage de la CCJA-OHADA.

Elle offrira l'occasion aux participants d'approfondir leurs connaissances du nouvel environnement de l'arbitrage dans l'espace OHADA et de se familiariser aux aspects pratiques de l'arbitrage CCJA-OHADA.

## Méthodes de travail

- Etude d'un cas pratique au sein des groupes de travail
- Exposés techniques et pratiques animés par des experts de l'arbitrage CCJA-OHADA
- Séances inter actives

## Programme

### Jeudi 21 Décembre

- |             |  |
|-------------|--|
| 8h15-9h     | : enregistrement des participants  |
| 9h-9h15     | : allocutions  |
| 9h15-9h45   | : présentation générale de l'Acte Uniforme portant sur le Droit de l'Arbitrage |
| 9h45-10h15  | : débats   |
| 10h15-10h30 | : pause café   |

Siège social : Cocody Danga  
Face au Nid de Cocody, villa 52  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Site web : [www.idroitcomm.org](http://www.idroitcomm.org)  
E.mail : [idc@idroitcomm.org](mailto:idc@idroitcomm.org)

Tél : (225) 22 48 86 56  
Tél : (225) 22 44 02 78  
Fax : (225) 22 48 89 85  
CC : 052 6325 5 - Cocody  
E-mail: [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)  
E-mail : [droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)

### Promouvoir l'Intégration Africaine

Union Africaine, CEDEAO,  
CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA,  
OHADA, OAPI...



FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

Agrément en cours



Expert au Bureau Ivoirien pour la  
Promotion de l'Intégration  
Africaine - Arrêté n°  
64/MEMIAF/ CAB du 21-07-06  
du Ministère de l'Intégration



**NEPAD**

Membre du NEPAD Business  
Group Côte d'Ivoire



Partenaire de la Cour de Justice  
de l'UEMOA



# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

- 10h30-11h05 : le système d'arbitrage de la CCJA-OHADA  
11H05-11H30 : débats  
11h30-11h35 : constitution des groupes de travail  
11h35-13h : exercices pratiques sur la convention d'arbitrage  
rédaction, pièges à éviter  
13h-14h30 : déjeuner  
14h30-16h : la rédaction de la requête et du mémoire en défense  
16h-16h15 : pause café  
16h15-16h45 : diligences du Secrétariat Général de la CCJA  
constitution du tribunal arbitral  
16h45-17h15 : débats  
17h15-17h45 : la rédaction du procès verbal de réunion (cas pratique)

## Vendredi 22 décembre 2006

- 8h30-10h : rapport sur le cas pratique (PV de réunion)  
10h-10h15 : pause café  
10h15-11h : simulation d'une audience arbitrale  
-instruction  
-plaidoiries  
11h-12h : exercices pratiques sur :  
-les mesures provisoires ou conservatoires  
-la sentence arbitrale  
12h-13h : débats  
13h-14h30 : déjeuner

### Promouvoir l'Intégration Africaine

Union Africaine, CEDEAO,  
CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA,  
OHADA, OAPI...



FONDS DE DEVELOPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

Agrément en cours



Expert au Bureau Ivoirien pour la  
Promotion de l'Intégration  
Africaine - Arrêté n°  
64/MEMIAF/ CAB du 21-07-06  
du Ministère de l'Intégration



**NEPAD**

Membre du NEPAD Business  
Group Côte d'Ivoire



Partenaire de la Cour de Justice  
de l'UEMOA

Siège social : Cocody Danga  
Face au Nid de Cocody, villa 52  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Site web : [www.idroitcomm.org](http://www.idroitcomm.org)  
E.mail : [fdc@idroitcomm.org](mailto:fdc@idroitcomm.org)

Tél : (225) 22 48 86 56  
Tél : (225) 22 44 02 78  
Fax : (225) 22 48 89 85  
CC : 052 6325 5 - Cocody  
E-mail: [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)  
E-mail : [droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)



# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

14h30-15h :- l'exécution des sentences arbitrales

-Les recours contre les sentences

15h-15h45 : débats

16h : fin du séminaire

## Intervenants principaux

### Pr Pierre MEYER

- ☞ Chargé de cours à l'Université de Ouagadougou
- ☞ Chargé de cours à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- ☞ Formateur à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA
- ☞ Expert de l'International Development Law Organisation (IDLO) en formation sur le droit de l'arbitrage

### Me Narcisse AKA

- ☞ Ancien Secrétaire Général de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire
- ☞ Avocat précédemment inscrit au Barreau de Côte d'Ivoire
- ☞ Formateur à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA
- ☞ Formateur à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)
- ☞ Juriste à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA

#### Promouvoir

#### l'Intégration Africaine

Union Africaine, CEDEAO,  
CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA,  
OHADA, OAPI...



FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

Agrément en cours



Expert au Bureau Ivoirien pour la  
Promotion de l'Intégration  
Africaine - Arrêté n°  
64/MEMIAF/ CAB du 21-07-06  
du Ministère de l'Intégration



**NEPAD**

Membre du NEPAD Business  
Group Côte d'Ivoire



Partenaire de la Cour de Justice  
de l'UEMOA

Siège social : Cocody Danga  
Face au Nid de Cocody, villa 52  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Site web : [www.idroitcomm.org](http://www.idroitcomm.org)  
E.mail : [idc@idroitcomm.org](mailto:idc@idroitcomm.org)

Tél : (225) 22 48 86 56  
Tél : (225) 22 44 02 78  
Fax : (225) 22 48 89 85  
CC : 052 6325 5 - Cocody  
E-mail: [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)  
E-mail : [droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)



# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

**Frais de participation : 150.000F CFA**

Cette contribution inclut les documents de travail, notamment :

- le manuel de 284 pages du Pr Pierre MEYER sur le droit de l'arbitrage
- deux (2) déjeuners et trois (3) pause-café

Les frais de séjour, de déplacement et de transport ne sont pas compris dans les frais de participation

Tous les renseignements relatifs aux réservations des chambres d'hôtel peuvent être fournis sur simple demande par courrier électronique.

## Renseignements et inscriptions

**Secrétariat de l'IDC:** Tél : (225) 22 48 86 56  
(225) 22 44 02 78  
(225) 05 06 08 92  
Fax : (225) 22 48 89 85

E.mail : [idc@idroitcomm.org](mailto:idc@idroitcomm.org)  
[droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)

Promouvoir

**L'Intégration Africaine**

Union Africaine, CEDEAO,  
CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA,  
OHADA, OAPI...

**FDFA**

FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

Agrément en cours



Expert au Bureau Ivoirien pour la  
Promotion de l'Intégration  
Africaine - Arrêté n°  
64/MEMIAF/ CAB du 21-07-06  
du Ministère de l'Intégration



**NEPAD**

Membre du NEPAD Business  
Group Côte d'Ivoire



Partenaire de la Cour de Justice  
de l'UEMOA

Siège social : Cocody Danga  
Face au Nid de Cocody, villa 52  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Site web : [www.idroitcomm.org](http://www.idroitcomm.org)  
E.mail : [idc@idroitcomm.org](mailto:idc@idroitcomm.org)

Tél : (225) 22 48 86 56  
Tél : (225) 22 44 02 78  
Fax : (225) 22 48 89 85  
CC : 052 6325 5 - Cocody  
E-mail: [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)  
E-mail : [droitcom@yahoo.fr](mailto:droitcom@yahoo.fr)